

Procédure d'admission

Constitution du dossier de candidature à l'initiative du candidat, adressé au Directeur de l'UDAF 36

Rencontre avec les travailleurs sociaux de la Résidence Accueil « Les Résolières »
+ Visite des locaux et entretien d'admission

Instruction du dossier en interne à l'UDAF 36

Evaluation en commission SIAO

Avis favorable

Avis défavorable

1. Accord de l'intéressé + logement disponible
= entrée à la résidence

2. Logement indisponible
= inscription sur liste d'attente

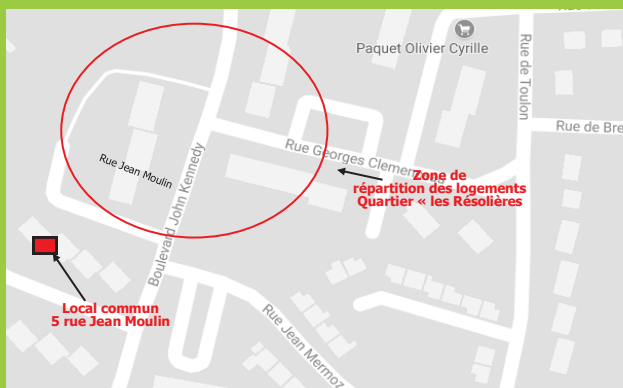
Notification du motif du refus à l'intéressé

Accompagnement

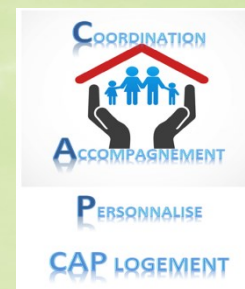
Les missions des deux travailleurs sociaux de la Résidence Accueil « Les Résolières » sont axées sur un accompagnement de proximité :

- ⇒ L'accompagnement vers et dans le logement
- ⇒ Le maintien de l'adaptation sociale et de l'autonomie
- ⇒ La régulation de la vie quotidienne
- ⇒ L'organisation de temps collectifs & conviviaux avec les résidents
- ⇒ Un travail de partenariat avec les institutions sociales, médico-sociales, culturelles et sportives à proximité ;
- ⇒ L'ouverture et la participation à la vie de la cité

Par leur écoute, ils sont une présence sécurisante, rassurante et exerce un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents.



**Résidence Accueil
« Les Résolières »**
5 rue Jean Moulin



**Résidence Accueil
« Les Résolières »**



**5 rue Jean Moulin
36300 LE BLANC**
09.63.59.25.09 / 06.02.05.96.78
lesresolieres@udaf36.unaf.fr

Qu'est-ce que la Résidence Accueil « Les Résolières » ?

La Résidence Accueil « Les Résolières » a été créée en 2017 par l'UDAF de l'Indre.

Il s'agit d'un dispositif d'accueil inscrit dans une **logique d'habitat durable, sans limitation de durée**. Sa spécificité est de proposer un **cadre semi-collectif**.

Il conjugue **logement privatif** et **espace dédié au commun** avec pour objectif de **valoriser la convivialité et l'intégration dans l'environnement social**.

La Résidence Accueil « Les Résolières » vient renforcer l'action des partenaires sociaux et médico-sociaux déjà existants, sans se substituer à leur cadre d'intervention.

Ainsi, ce dispositif repose sur un projet social qui s'articule autour du triptyque suivant :

- ⇒ Le **logement** proposé par la Résidence Accueil « Les Résolières »
- ⇒ L'**accompagnement à la vie sociale** réalisé par les services de suivis spécialisés locaux
- ⇒ Le **soin** mis en œuvre par les services médicaux et psychiatriques de la cité.

Cette organisation contribue ainsi à promouvoir l'autonomie des personnes et à leur ouvrir des perspectives de participation sociale.

A quelles personnes la Résidence Accueil « Les Résolières » s'adresse-t-elle ?

La Résidence Accueil « Les Résolières » est destinée à l'accueil de personnes fragilisées et / ou handicapées par des troubles d'origine psychique liés à une pathologie mentale au long cours.

Il est nécessaire que les personnes souhaitant intégrer la résidence bénéficient déjà d'un minimum d'accompagnement aux soins.

Il est impératif que les personnes présentent un état suffisamment :

- ⇒ Stabilisé, pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- ⇒ Autonome, pour prétendre accéder à un logement privatif.

Le dispositif s'adresse à des personnes majeures et à faible niveau de revenus.

Il n'y a pas de critère d'âge pour accéder à un logement à la Résidence Accueil.



Comment s'organise la Résidence Accueil « Les Résolières » ?

La Résidence Accueil se présente sous la forme d'unités de logements situées sur un secteur géographique contenu (immeubles avoisinants) et à proximité d'un espace de vie collectif.

La Résidence Accueil met à disposition 15 appartements individuels: du mobilier de première nécessité pourra être mis à disposition du résident sur demande.

Les appartements mis à dispositions sont situés sur le quartier des « Résolières » au pied du château d'eau à proximité du Lycée Pasteur, entre le boulevard John Kennedy, la rue Pierre et Marie Curie et la rue Georges Clémenceau.

Le local collectif est situé au 5 rue Jean Moulin, 36300 LE BLANC.



Il comprend :

- ⇒ Une grande pièce à vivre, une cuisine, une salle d'eau / laverie ;
- ⇒ Un coin salon / repos / bibliothèque ;
- ⇒ Un point informatique ;
- ⇒ Un jardin privatif
- ⇒ Les bureaux des travailleurs sociaux.